

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois du mois de Février, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à St Martin de Fraigneau sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.
Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
BORDERT Bernard	LE MAZEAU	
ROBIN Noël	LIEZ	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
COIRIER Jannick	RIVES D'AUTISES	Suppléant
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHATAIGNE Jean-Loui	ST SIGISMOND	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
Présents : 13 – représentés : 0		13/15
CC Sud Vendée Littoral		
GRELAUD Frédéric	CHAILLE LES MARAIS	Suppléant
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
CAREIL Pierre	ST GEMME LA PLAINE	
LAMY Judicaël	LA TAILLEE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
CHAUSSARD Jean-Pierre	VOUILLE LES MARAIS	
Présents : 8 – représenté : 0		8/14
CC Pays Fontenay Vendée		
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	
PORCHER Hugues	LONGEVES	Suppléant
RIDEAU Daniel	MONTREUIL	
FILLON Nicolas	MOUZEUIL	
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE	
HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
BAUDRY Yves	SERIGNE	Pouvoir à M. GATINEAU
Présents : 8 – représentés : 1		08/22
CC Pays de la Chataigneraie		
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	
GUÉNION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
Présents : 3 – représentés : 0		03/10
CC Aunis Atlantique		
AUGERAUD Sylvain	LE GUE D'ALLERE	
Présent : 1 – représentés 0		1/02
Total présents		33
Total représentés :		1
Total présents et représentés :		34/64

Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance et déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Envoyé en préfecture le 18/03/2026

Reçu en préfecture le 18/03/2026

Publié le

ID : 085-258501634-20260223-DELIB302026-DE

SLO

OBJET : CTEAU VENDEE AVAL ET LONGEVES – DELIB N°30/2026

Pour 2026 (dernière année du contrat), le montant total estimatif des travaux sous maîtrise d'ouvrage du SmVSA s'élève à 1.572 M € TTC, répartis pour 1,161 M € en marais et 227 K € sur les cours d'eau de la Longèves et de la Vendée (amont de Fontenay le Comte). Les paragraphes ci-après détaillent ces actions :

VOLET COURS D'EAU

Le montant total estimatif des travaux pour la partie cours d'eau s'élève à environ 227 920 € TTC.

➤ Travaux Continuité écologique ouvrages LIFE 110 000 € TTC



- Poursuite des études continuité écologique Boisse / Château de l'Hermenault et moulin Garreau Dans la poursuite des actions intégrées au programme LIFE, les études continuité sur le moulin Garreau et le Château de l'Hermenault devront se finaliser.
- Effacement des seuils de la Baudonnière avec recharge granulométrique : les seuils de la Baudonnière (Bourneau) seront effacés et complétés par des recharges granulométriques.

➤ Restauration morphologique sur la Longèves 29 280 € TTC : travaux de mise en défens des berges et de restauration morphologique sont envisagés sur la commune de Marsais Ste Radégonde sur un linéaire lentique sans diversités d'habitats.

➤ Travaux sur la ripisylve Vendée et Longèves 75 420 € TTC : Des élagages et désencombrement sont prévus sur la Vendée en amont de Fontenay le Comte (Moulin de la Roche / Pilorge / Gachet / Crochet), ainsi que sur la Longèves sur l'amont du bassin versant.

➤ Indicateurs de suivis 13 220 € TTC : toujours en lien avec les travaux de restauration morphologique, le dossier règlementaire (porter à connaissance) devra comporter un volet sur l'inventaire faune / flore du site, ainsi qu'un reliquat des indicateurs de suivis entamé en 2025.

Reprogrammation AdT : 53 608 € TTC (montant fléché dans le CT Eau Vendée Mère)

La partie reprogrammation de l'AdT Vendée Mère Longèves est intégrée au CTEau Longèves pour bénéficier des financements Agence de l'Eau et Région Pays de la Loire, le CTEau Vendée Mère étant terminé.

VOLET MARAIS

Elagage, désencombrement :

Les interventions porteront sur le retrait d'embâcles, d'arbres morts... et /ou penchants (entretien courant) sur les axes principaux du bassin de la Vendée (Rivière Vendée, canal de la Baisse, Cinq Abbés) pour 5 000 € TTC.

Curage et élagage :

Des travaux de curage et d'élagage préparatoires sont programmés sur :

- 🚧 La Ceinture des Hollandais entre la bonde du Coteau et la Chevrotière pour un montant de 75 000 € TTC

Actions sur les berges :

Des travaux de restauration de berges par technique mixte (pieutage avec mise en pente douce et plantations d'hélophytes) sur le canal des Cinq Abbés dans la poursuite des travaux réalisés depuis 2021.

🚧 Montant de dépense estimé :

- Restauration de berges (pieux/enrochement) : 330 000 € TTC
- Plantation d'hélophytes : 26 400 € TTC

Restauration/modernisation d'ouvrages hydrauliques :

L'ouvrage du Gouffre à l'Île d'Elle, à la confluence entre la Vendée et la Sèvre Niortaise, est parfois confronté aux inversions de flux lors des périodes de crues avec un marnage important lors des niveaux de pleine mer. Les besoins et demande des gestionnaires (ASA / UMM / IIBSN / SmVSA) peuvent parfois être contradictoires. Un aménagement serait à envisager.

En parallèle de l'étude continuité écologique sur l'ouvrage de Boisse, un diagnostic subaquatique est nécessaire pour vérifier l'état général de parties immergées de l'ouvrage.

Montant de dépense estimé : **87 000 € TTC**

Continuité écologique :

Parmi les ouvrages visés au programme LIFE REVERS'Eau, les aménagements des ouvrages du Petit Vanneau sur la Ceinture des Hollandais et de la Boule d'Or, déjà engagés en 2025, seront à finaliser. Dans cet élan, l'ouvrage de la Perle (axe Cinq Abbés) verra en 2026 l'aménagement d'une cloison munie d'une vantelle, et la mission de maîtrise d'œuvre sur l'ouvrage de Massigny (axe Vendée) est enclenchée en vue de travaux pour 2027.

Montant estimatif pour le volet continuité écologique : **210 000€ TTC**

Communication :

Dans le cadre des 4 CT Eau, le SmVSA doit communiquer sur les différents travaux qu'il porte, ainsi que sur les actions mises en œuvre sur son territoire. Différents supports pourront être mobilisés (panneaux, plaquettes, bulletins, développement du site internet, ...) avec un montant estimatif de **20 000 € TTC**.

Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes :

Conformément à la stratégie validée en 2023 pour la gestion des EEE, le SmVSA intervient sur :

- L'Egéria avec une opération de faucardage en centre-ville de Fontenay le Comte ;
- La jussie avec de l'arrachage manuel et mécanique selon les développements ;
- La veille et le conseil en cas de détection de nouvelles espèces ou nouveau foyer de EEE ;

Montant estimatif de **167 000 €** sur ce CTEau.

Etude reprogrammation AdT :

Afin d'éviter une année blanche entre la fin du CT eau et le futur Accord de Territoire, le SmVSA devra lancer les concertations et démarches nécessaires pour établir la nouvelle stratégie de territoire et feuille de route en prévision d'un nouveau programme d'actions à enclencher dès 2027. Pour cela, la sollicitation d'un bureau d'études est nécessaire pour l'élaboration du dossier règlementaire.

Montant estimatif de **24 000 € TTC**.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** la programmation 2026 cours d'eau et marais du CT Eau Vendée aval et Longèves ;
- ✓ **AUTORISE** le Président à consulter les entreprises dans le respect du code des marchés publics ;
- ✓ **AUTORISE** le Président à solliciter les différents partenaires financiers ;
- ✓ **AUTORISE** le Président à réaliser les travaux et à signer les marchés et toutes les pièces nécessaires au bon accomplissement de ces actions pour les montants de dépenses cités précédemment.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER